

GAUCHEBDO

SUCCESSION DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 25 • 15 JUIN 2021 • CHF 3.-

Une délégation internationale au Kurdistan irakien malmenée dans son enquête page 5



Le programme économique de dix partis de la droite dure de l'UE sous la loupe page 6



Le Tribunal fédéral du mauvais côté de l'Histoire page 3

Renaître après le refus de la loi CO₂

SUISSE • Soutenue par tous les partis à l'exception de la droite nationaliste et de la gauche combative, en sus de la Grève du climat en Suisse romande, la loi CO₂ a été refusée par 51,6% des votants. Comment rebondir en offrant une loi climatique ambitieuse ne lésant pas les salariés par un surplus de taxes?

En ce soir du 13 juin, l'UDC, seul parti à droite à s'opposer à la loi CO₂ plastronnait. Il appelait à «une relance politique libérale sans mise sous tutelle, sans interdiction et sans hausse constante des impôts et redevances». Itou pour les milieux pétroliers ou d'importateurs de voitures qui se frottaient les mains. L'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) en appelait à l'aménagement rapide de l'infrastructure de recharge publique pour les véhicules électriques et aussi à «un soutien ciblé pour les stations de recharge privées».

Feuille de route trop longue

Mais à la gauche du PS et des Verts, on avait aussi de quoi être satisfait. «La population ne voulait pas d'une feuille de route sur 10 ans, qui ne prévoyait que des taxes antisociales. Une enquête préélectorale avait bien montré que les personnes avec un revenu de moins de 7000 francs étaient contre la loi et ceux en dessus la soutenaient. Ce clivage a aussi été doublé par un écart entre les villes et les campagnes, qui sont plus dépendantes de la voiture», analyse Anaïs Timofte, présidente du POP-Vaud. «La loi était socialement injuste, même si elle prévoyait une rétrocession des deux tiers des taxes sur les carburants à la population et aux entreprises. Elle aurait pesé sur le budget de la grande majorité de la population tout en restant sans effet significatif sur le réchauffement climatique. Le prix de l'essence et les billets d'avion auraient augmenté sans dissuader les privilégiés de polluer sans compter», confirme Ensemble à Gauche. «Les mesures de protection du climat doivent être socialement acceptables et la population doit se sentir impliquée et entendue», renchérisait la Grève du climat en Suisse romande. La présidente du POP vaudois ne croit pourtant pas à l'enterrement d'un projet climatique ambitieux et à des solutions à minima comme ne manquera pas de le réclamer la droite. «La gauche de la gauche et la Grève du climat ont mené un combat utile, qui a aussi permis de peser dans le rapport de forces et éviter à l'avenir un projet complètement anti social», assure-t-elle.

Alternatives en gestation

«Il faut remettre l'ouvrage sur le métier et maintenir des objectifs ambitieux de réduction d'émissions de CO₂, en visant zéro émission dès 2030, et au pire en 2050, comme le stipulent les accords de Paris que la Suisse a



Une initiative fédérale pour interdire les placements de la place financière suisse dans l'énergie fossile.

MHM55

ratifiés, mais avec des nouveaux instruments. Et cela commence par s'attaquer aux vrais pollueurs, qu'est la place financière suisse, en interdisant les investissements dans les énergies fossiles. Celle-ci pollue 22 fois plus que la population dans son ensemble. Il y a aussi trop d'entreprises polluantes qui bénéficient de passe-droit, en achetant des droits d'émission à l'étranger», estime Anaïs Timofte.

«Bien que la place financière soit également explicitement mentionnée dans les Accords de Paris, la nouvelle loi ne contenait aucune mesure contraignante à ce sujet. La place financière ainsi que les multinationales, doivent être tenues pour responsables», confirme Gary Domeniconi de la Grève du climat. Dès la proclamation des résultats, l'Alliance climatique suisse, qui regroupe une centaine d'organisations de tous horizons comme l'Union syndicale suisse (USS), Pro Natura, Amnesty International, Public Eye ou Pro vélo et qui défendait la nouvelle loi à défaut de mieux, a annoncé qu'elle pourrait lancer prochainement une initiative populaire pour des placements propres pour les 6200 milliards sous gestion en Suisse.

Pour la présidente du POP-Vaud, «il serait aussi important d'investir dans des programmes de réduction de gaz à effet de serre plutôt que de poursuivre sur le chemin des éco-

taxes». «Nous défendons par exemple la gratuité des transports publics, le mieux à même de favoriser un transfert modal des moyens de transport», explique-t-elle. Ce message est partagé par le reste de la gauche

Investissements massifs et mesures

Partisan de la loi CO₂, le parti socialiste défend dorénavant un grand programme intérieur massif d'investissements dans le tournant énergétique, dans les infrastructures publiques, les transports publics et les énergies renouvelables «dans le sens d'un Green Deal, comme le préconisent également l'Union européenne ou l'administration Biden aux Etats-Unis», comme l'explique le Monsieur Energie du parti, le conseiller national vaudois Roger Nordmann. Ce programme devrait aussi favoriser une approche sectorielle comprenant la rénovation des bâtiments, le transport routier et aérien.

Investir dans des alternatives? La Grève du climat a proposé dès janvier 2021 un catalogue radical de 138 mesures de protection du climat «réalisables et validées par dizaines d'experts.es et de scientifiques de toute la Suisse». Celui-ci comprend des propositions allant de la généralisation d'études d'impact climatique au reclassement professionnel du personnel du secteur aérien, à l'encouragement des bâtiments en location ou

une meilleure classification des sols. Le mouvement entend défendre dans la rue son programme au travers de mobilisations à l'automne.

«Nous défendrons aussi les initiatives et projets au niveau institutionnel, qui vont dans le sens d'une réduction des gaz à effet de serre et qui soient pas de l'écologie punitive», assure Anaïs Timofte. Elle pense notamment à l'initiative pour les glaciers déposée en novembre 2019. Cette dernière a fait l'objet d'un contre-projet du Conseil fédéral en septembre 2020. Le texte exige qu'aucun carburant ni combustible fossile ne soit mis en circulation en Suisse à partir de 2050. Ceci avec des exceptions, un soutien financier et la création de conditions infrastructurelles et institutionnelles appropriées en faveur de technologies respectueuses du climat.

Pour certains partis comme les Verts, la révision de la loi sur l'énergie, qui comprend aussi une controversée ouverture complète du marché de l'électricité, et un renforcement des énergies renouvelables, pourrait être l'occasion de relancer le débat sur la protection du climat. «Pour notre part, nous veillerons aussi à ce que les plans climatiques cantonaux ou communaux comme à Lausanne respectent leurs engagements», conclut Anaïs Timofte. ■

Joël Depommier



IL FAUT LE DIRE...

Liberté de manifester, point trop n'en faut

Le battage médiatique et institutionnel autour de la rencontre «historique» entre le président des Etats-Unis, Joe Biden et son homologue russe, Vladimir Poutine, tourne à plein. En parallèle de cet événement ultra-sécurisé, certains auraient voulu faire entendre aussi leur voix. Tel est le cas de la Coordination genevoise pour le droit de manifester (CGDM), qui rassemble de collectifs, partis, syndicats et associations se mobilisant depuis 2019 pour dénoncer les pratiques policières genevoises de restriction à la liberté de réunion. Elle espérait circuler entre le centre-ville et la Place des Nations, siège de l'ONU. Leur objectif: dénoncer tous les impérialismes - les budgets militaires de ces deux pays étant le 1^{er} et 4^e plus élevés au monde, et en appeler aux droits des peuples et à la justice climatique.

L'affaire a rapidement tourné court. Les autorités genevoises estimant que le cortège pourrait causer des nuisances de trafic... dans une rade interdite aux véhicules, l'ont tout bonnement interdit. De plus, la décision a été communiquée un jour avant la rencontre du 16 juin, prohibant tout recours auprès du Tribunal administratif. Les organisateurs avaient pourtant annoncé qu'ils étaient prêts à envisager un parcours alternatif dans la ville, mais rien n'y a fait. Ils ont dû se contenter d'une manifestation statique, excentrée et sans visibilité sur la plaine de Plainpalais, sous le vol incessant des hélicoptères.

Conclusion de la CGDM: «Pour le gouvernement genevois, les libertés fondamentales sont un luxe qui est dispensable face la raison d'Etat et aux intérêts économiques. Or, une telle approche n'est pas conforme aux principes démocratiques que les autorités seraient avisées de montrer, alors que le monde a les yeux rivés sur Genève». Cette atteinte au droit de réunion et d'expression au nom de la nécessité de ripoliner l'image de la Genève internationale est d'autant plus grave qu'elle contrevient aussi bien à la Convention européenne des droits de l'Homme qu'au pacte international relatif aux droits civils et politiques. Elle semble même contre-productive du fait que la manifestation avait annoncé qu'elle serait pacifique.

Joël Depommier

Refroidissement entre régions

NEUCHÂTEL • Le Conseil d'Etat refuse toujours de redistribuer une manne fédérale aux communes d'altitude du Canton.

Le dossier dit de la «géotopographie» risque de faire couler encore beaucoup d'encre dans la République et canton de Neuchâtel. Pour rappel, déposée en 2020, une initiative populaire demandait la redistribution du 90% de l'argent fédéral capté par le canton aux communes, afin de couvrir leurs charges d'altitude. A l'instar de ce que pratiquent les autres cantons, cette redistribution devrait permettre de limiter les disparités régionales, qui n'ont eu de cesse de s'accroître ces dernières décennies.

Or, refusant cette redistribution de la manne fédérale, le Conseil d'Etat sortant avait usé d'un argumentaire pour le moins surprenant, pour ne pas dire indécent. Sans aucune unité de matière, celui-ci avait fait remarquer que les transferts de charges au niveau de l'aide sociale étaient plus conséquents en direction des Montagnes que dans le reste du canton. Bref, le Conseil d'Etat sortant sem-



Les communes d'altitude peuvent bénéficier d'une aide géotopographique.

Andreas Faessler

blait faire sienne et ce de manière à peine voilée les mots de Coluche, «salaud de pauvres». Pourtant, prêchant dans le désert, les Montagnes et notamment les villes industrielles (Le

Locle et La Chaux-de-Fonds) n'ont eu de cesse d'appeler ces dernières années le gouvernement à plus de contrôles du marché du travail et à une meilleure protection des tra-

vailleuses et travailleurs. En effet, les transferts d'aide sociale s'expliquent notamment par l'existence conséquent de «working poor», résultant de salaires, bien inférieurs à la moyenne suisse, ne leur permettant pas de vivre dignement.

Reste que ces considérations sur la partition sociale du canton n'ont strictement rien à voir avec la problématique des charges d'altitude. Ces dernières résultent des conséquences liées par exemple aux «degrés jours», aux «précipitations» et aux «climats», impactant nombre de domaines, tels que le revêtement des routes, le déneigement ou le chauffage des bâtiments administratifs. Ainsi, près de 24 millions de francs annuels échappent aux collectivités locales.

Equilibres régionaux

En s'attaquant à une population fragilisée, le contre-feu maladroît du précédent gouvernement risque d'alimenter

une nouvelle fois les tensions régionales. La solution pourrait probablement venir des nouvelles autorités. En effet, entrées en fonction en avril 2021, celles-ci ouvriront sans doute la porte à une refonte de l'ancien projet gouvernemental. Le Grand Conseil peut s'appuyer sur une plus forte représentation des Montagnes et des Vallons. D'autre part, après huit ans de majorité socialiste, le nouveau Conseil d'Etat de droite devrait être - pour des raisons stratégiques ou idéologiques - plus sensible à l'équilibre régional et aux risques des concentrations d'infrastructures. Enfin, blessant au passage nombre de citoyens dans certaines régions, le projet de l'ancien Conseil d'Etat favorisera sans doute la formation d'un large front. D'ailleurs, la plupart des communes, du Littoral aux Montagnes, en passant par les Vallons, devraient bénéficier de cette manne financière fédérale bienvenue. ■

Cédric Dupraz

«Un OUI dangereux»

VOTATIONS • L'acceptation par le peuple de la loi sur les nouvelles mesures policières fait désormais planer aux dessus de nos têtes l'œil de la police fédérale.

La «Loi sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme» a été approuvée, dimanche, par près de 57% des votants -avec un taux de participation de moins de 60%. Le seul (demi-) canton à l'avoir rejetée est Bâle-Ville avec 54.9% de suffrages défavorables. Du côté de la Suisse romande on aura bien contribué à l'effort national avec le Valais (65%), Fribourg (64%) et Neuchâtel (62%) en tête, suivis par le Jura (61%), Vaud (59%) et Genève (56%).

Patrick Walder, directeur de campagne d'Amnesty International Suisse, estime «compréhensible» la volonté des électeurs.trices de prévenir les actes de terrorisme. Mais pour lui, ces nouvelles mesures ne sont pas la bonne réponse. «Elles confèrent à la police des pouvoirs étendus et pour la plupart incontrôlés pour imposer des sanctions sévères contre les soi-disant «délinquants terroristes potentiels» et peuvent également être utilisées pour cibler des manifestations politiques légitimes», ajoute-t-il à propos de ce «OUI dangereux». Pour rappel, parmi les «activités terroristes» qui permettront à la Police fédérale de fouiller dans nos vies et les ordonner de mesures coercitives, figurent «les

actions destinées à influencer ou à modifier l'ordre étatique», «susceptibles d'être réalisées ou favorisées» certes «par des infractions graves ou la menace de telles infractions». Mais aussi par «la propagation de la crainte» (voir GH 17.21). Une notion aux contours flous pouvant servir d'arme politique contre des groupes d'opposition.

Zone juridique grise

L'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) alerte également sur une autre préoccupation «négligée mais importante». En effet, les mesures préventives seront probablement fondées sur des informations «peu fiables», y compris dans de nombreux cas provenant de services de sécurité étrangers. «Nous avons vu à maintes reprises que la torture est systématiquement utilisée par les agences de renseignement dans de nombreux pays qui sont les plus susceptibles de partager des informations sur des menaces possibles», explique l'OMCT. Cette dernière craint que la loi ne crée une zone juridique grise où la police peut s'appuyer sur des renseignements provenant de l'étranger, sans pouvoir garantir qu'ils n'ont pas été obtenus

par la torture, «donnant de facto un sceau d'approbation à des pratiques interdites sur le plan international».

Fedpol disposant désormais d'une marge floue pour nous protéger contre le terrorisme, reste donc à savoir qui nous protégera dorénavant de Fedpol. Lors conférence de presse du Conseil fédéral, à l'issue du scrutin, la Conseillère à la tête du Département fédéral de justice et police, Karin Keller-Sutter (PLR), a martelé que ce sont les tribunaux, et donc la justice, qui exerceront un contrôle sur les nouveaux pouvoirs de police. C'est oublier de préciser qu'à l'exception de la mesure sur l'assignation à résidence, éventuellement assortie du port d'un bracelet électronique est la seule relevant de l'autorité judiciaire. Quant à elles, les prises de mesures de coercition et de surveillance ne ressortent que de Fedpol. Si celles-ci pourront bien être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, elles ne le pourront qu'après que Fedpol aura fouillé nos vies, et celles de nos enfants dès 12 ans, et se sera décidée à nous le faire savoir par l'ordonnance d'une contrainte. ■

Jorge Simão

Initiative pour l'égalité salariale déposée au Jura

Le syndicat Unia a déposé le 8 mars 2018, l'initiative populaire cantonale «Egalité salariale: concrétisons!». Elle est rédigée en termes généraux et demande «une modification de la loi cantonale portant introduction à la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes, dans le sens de l'instauration de mesures permettant la concrétisation effective du principe d'égalité en matière de salaire».

Le Parlement a accepté d'y donner suite le 22 mai 2019. La loi prévoit un délai de deux ans pour la réalisation d'une initiative acceptée par le Parlement. Si ce n'est pas le cas, elle doit être soumise au peuple. Le délai n'ayant pas été respecté (à cause de la pandémie?), le vote populaire a été nécessaire et a permis de constater la majorité écrasante en faveur du projet: 88,3%et unanimité des 53 communes. Tous les partis recommandaient le oui.

Ce résultat ne résoudra évidemment pas tous les problèmes, mais devrait permettre quelques progrès. Le Gouvernement a annoncé des mesures. L'analyse salariale obligatoire des entreprises tous les quatre ans ne concernera pas seulement celles qui occupent plus de 100 personnes, comme au niveau fédéral, mais aussi celles de plus de 50 personnes. Ces analyses seront contrôlées par le canton et pour cela un nouveau poste sera créé. Les entreprises qui touchent des subventions cantonales devront pleinement réaliser l'égalité salariale, au risque de les perdre.

Le Jura est un canton rural et a voté cette fois-ci comme les cantons ruraux et la Suisse. Une fois n'est pas coutume, la majorité de l'électorat jurassien a été bien plus proche des cantons conservateurs de Suisse centrale et orientale que de BS, NE, VD ou GE. Sur les quatre votes où il y avait un mot d'ordre de l'UDC (elle laissait la liberté de vote sur la loi Covid), le canton du Jura a voté plus nettement dans son sens que la Suisse.

Certes, sur la loi CO₂, CS-POP et certains grévistes du climat avaient, pour des raisons différentes, le même mot d'ordre. Mais le net rejet cantonal (58,2%) et l'acceptation dans les deux villes (57,1% à Delémont), montrent que le non «de gauche» ne représente qu'une toute petite partie des opposants. ■

Jean-Pierre Kohler

Contre la précarisation dans le nettoyage

GENÈVE • Par une action choc, les nettoyeuses et nettoyeurs de la Ville revendique une ré-internalisation de leur secteur dans la fonction publique municipale.

A l'occasion de la grève féministe du 14 juin, une dizaine de nettoyeuses se sont réunies devant les bureaux du Magistrat en charge des finances de la Ville de Genève, Alfonso Gomez (Verts). Ceci pour exiger de la double majorité de «gauche», tant au Conseil municipal (CM) qu'au Conseil Administratif (CA), la ré-internalisation de l'ensemble du personnel de nettoyage de la ville.

Le Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleur (SIT) a soutenu l'action. Il n'a pas apprécié le contenu d'un rapport de la commission des finances du CM d'avril dernier concernant une série de projets et de motions déposés suite à la grève des nettoyeuses des toilettes publics de l'entreprise Onet. Ce rapport souhaitait mettre en lumière la problématique de la sous-traitance des services de nettoyage des lieux publics à des entreprises privées. «Tous ces objets étaient à l'époque soutenus par l'Alternative.

Or, il ressort de ce rapport que les Verts.es ont littéralement changé de discours et préconisent un pseudo projet pilote extrêmement minimaliste de ré-internalisation de quatre nettoyeuses sur la centaine concernée», s'insurge le syndicat dans un communiqué. Il rappelle que, depuis une vingtaine d'années, bien qu'indispensable à la population genevoise et au fonctionnement de la municipalité, le personnel de nettoyage d'un secteur majoritairement féminin, invisibilisé, peu reconnu et pénible, a été expulsé de la fonction publique municipale, sous prétexte d'économies.

D'après le SIT, cette externalisation a abouti à plusieurs réalités: un détournement de la Convention collective de travail, la flexibilisation à outrance, une diminution des heures de travail et l'augmentation des cadences que pratiquent les sociétés privées. «Avec l'externalisation, c'est tout une série d'acquis qui nous ont été supprimés: on est passé de 5 à 4 semaines, à un congé maternité

de 14 semaines, au lieu de 20, à plus aucune reconnaissance de l'ancienneté, à une grosse perte de notre salaire et de nos retraites, sans parler des cadences», a dénoncé une nettoyeuse. Maria*, lors de l'action. «Pire encore, la Ville de Genève se rend complice du dumping pratiqué par les entreprises de nettoyage, qui pour une question de profit et de flexibilisation à outrance, emploient leur personnel à temps partiel, obligeant ainsi tout un secteur à cumuler les emplois», dénonce le SIT.

Pour conclure leur action, une délégation de nettoyeuses s'est rendue dans les bureaux de Monsieur Gomez pour lui remettre le «premier prix de Maître tailleur, dans la catégorie retournement de veste». Avec le soutien du SIT, le personnel de nettoyage promet de ne pas cesser sa lutte jusqu'à la ré-internalisation complète des services de nettoyage en Ville de Genève. ■

JSo

*Prénom fictif

Le TF du mauvais côté de l'Histoire

VAUD • Très attendue, la décision sur le recours devant le Tribunal fédéral de militants vaudois condamnés en seconde instance dans leur canton pour avoir joué une partie de tennis au Credit Suisse à Lausanne en novembre 2018 est tombée ce 11 juin.

La plus haute instance juridique du pays considère que l'art. 17 du CP sur «l'état de nécessité licite», qui explique que quiconque commet un acte punissable pour préserver un bien juridique d'un danger imminent et impossible à détourner autrement agit de manière licite s'il sauvegarde ainsi des intérêts prépondérants, ne s'applique pas aux grévistes du climat.

«La première condition pour envisager une application de l'art. 17 CP est l'existence d'un danger qui ne soit ni passé ni futur, mais actuel et concret», expliquent les juges fédéraux. Le TF estime aussi que «d'innombrables méthodes licites auraient pu être employées pour atteindre leurs objectifs, comme notamment des manifestations autorisées».

Jugement peu convaincant

Le jugement ne convainc guère les avocat.es de Lausanne Action Climat. «Comme il l'a déjà fait dans son arrêt concernant les Aînés pour la protection du climat – où il avait retenu, de façon incompréhensible et erronée, qu'une violation des prescriptions de l'Accord de Paris sur le climat ne serait atteinte qu'à moyen ou long terme – le Tribunal fédéral refuse de prendre la mesure de l'imminence des dangers climatiques. Sa méconnaissance du sujet revient à tolérer une position attentiste qui ne tient pas compte de l'urgence à agir maintenant pour conserver une



chance d'atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris», estiment les avocat.es.

Exemple de Shell

«Le Tribunal fédéral se place du mauvais côté de l'Histoire. Alors que les tribunaux du monde

entier se saisissent enfin de cette thématique – que l'on pense à la condamnation récente de Shell aux Pays-Bas ou aux jugements français et allemand des plus hautes juridictions constatant l'inaction des Etats en matière climatique – et alors que la finance est depuis peu sous forte pression pour

réorienter ses pratiques climaticides – que l'on pense aux décisions récentes des actionnaires de ExxonMobil et Chevron – le Tribunal fédéral refuse de voir le rôle déterminant des jeunes activistes dans ce tournant historique», souligne le groupe de défense. Il rappelle que TF a finalement annulé l'aggravation des charges qui avaient été retenues par le Tribunal cantonal (condamnation pour empêchement d'accomplir un acte officiel, art. 286 CP). Ce qui fait que l'affaire retournera au Tribunal cantonal. Ce dernier devra réexaminer cette question et fixer à nouveau la peine pour tenir compte de cet allègement des charges.

Condamnation à Neuchâtel

Le même jour que la décision du TF, le Tribunal de police de Neuchâtel a condamné quatorze personnes du mouvement Extinction Rébellion à des peines financières pour avoir participé à l'action «Feu au lac», en bloquant l'avenue du 1^{er} Mars, le 5 mars 2020, pendant 75 minutes. Tout en prenant acte de la décision, les pro-climat considèrent «que l'histoire leur donnera raison». «Les actions de désobéissance civile non violente se poursuivront et les citoyennes et citoyens en rébellion sont disposés.es à affronter la justice autant que nécessaire pour faire entendre la cause climatique», souligne un de leurs militants, Lori Burton. ■

Joël Depommier

Le PST-POP et l'Avivo s'opposent à la hausse de l'âge de la retraite des femmes

La semaine dernière, le Conseil national, après le Conseil aux Etats, a décidé de relever l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, avec de faibles mesures transitoires (de 50 à 150 francs par mois) durant les six premières années après l'entrée en vigueur de la réforme. «Je suis sûr qu'un large front de forces progressistes se saisira du référendum contre cette nouvelle tentative de réduire les prestations sociales sur le dos des femmes. Nous pouvons nous attendre à un combat difficile», commente Gavriel Pinson, président du PST-POP, à propos de cette décision.

«Tout au long de son histoire, le Parti Suisse du travail s'est battu pour des retraites sûres et solidaires. Nous le ferons encore cette fois-ci.» «En 2020, 1,9 milliard de francs ont été versés au fonds AVS. La fortune du fonds est passée de 22,7 milliards de francs en 2000 à 47,15 milliards fin 2020. Une réforme pour des raisons financières n'est donc pas une nécessité urgente. Cependant, elle doit être placée dans un contexte social, en tenant compte des intérêts de classe. Par exemple, la même majorité bourgeoise qui vient d'augmenter l'âge de la retraite des femmes prévoit des cadeaux fiscaux pour les

riches de plus de trois milliards de francs. Cet objectif sera atteint par la suppression du droit de timbre et de la retenue à la source sur les obligations. Concrètement: des cadeaux fiscaux pour les capitalistes au détriment des femmes qui ont travaillé toute leur vie. Nous ne devons pas permettre cela!», estime le parti.

Même tonalité du côté de l'Avivo-Suisse. «Les complexes et alambiqués compensations décidées ou encore en discussion ne calment pas notre colère», souligne l'association des retraités.es. «On laisse croire que l'AVS court un danger depuis des lustres, alors que depuis dix ans, le fonds AVS a été huit fois largement bénéficiaire. C'est dû au système exemplaire de l'AVS, sûr, transparent et solidaire. En revanche, le périlleux 2^e pilier qui accumule mille milliards de capital ne fait que baisser systématiquement les futures rentes. Nous préconisons depuis longtemps que l'on glisse la part obligatoire de la LPP dans le premier pilier, l'AVS, tout en garantissant les droits acquis. Une solution simple mais peut-être trop solidaire pour les thuriféraires de l'augmentation de l'âge de la retraite?», souligne Christiane Jaquet, présidente de l'Avivo-Suisse. ■

Réd.

Une rente-pont genevoise torpillée par le Grand Conseil

Face au chômage des plus de 50 ans, l'Alternative (PS, Verts, Ensemble à Gauche) a concocté un projet de rente-pont sur le modèle vaudois. Celle-ci aurait octroyé une aide financière, permettant de cotiser à l'AVS et au 2^e pilier, dès 57 ans révolus, afin de préserver les futures rentes AVS en évitant à ces personnes de demander des rentes anticipées, ce qui diminuerait leur rente à vie. «Nous connaissons les méfaits d'une fin de vie professionnelle extrêmement compliquée qui passe par le chômage, par l'aide sociale, puis par rien du tout, puis par une AVS avancée, non seulement matériellement, mais aussi psychologiquement, ce qui annonce une vieillesse très difficile», avaient expliqué, lors d'une audition en commission, Jacqueline Cramer, présidente de la Plateforme des aînés, et de Mme Irina A. Ionita, secrétaire générale de la même association.

Le projet allait plus loin que Loi fédérale sur les prestations transitoires pour les chômeurs âgés (LPtra), votée en 2020 et qui doit entrer en vigueur dans le courant de l'été. La rente-pont fédérale ne s'adressera en effet qu'aux chômeurs et chômeuses en fin de droit, âgés de 60 ans ou plus et qui peuvent

justifier de 20 années de cotisations, dont 5 au moins avant l'âge de 50 ans.

Il allait aussi plus loin que le projet du Conseil d'Etat d'allocation-pont, proposé par le Conseiller d'Etat MCG Mauro Poggia et précédemment refusé par le Grand Conseil, prévoyant dès 61 ans ou 62 ans une allocation-pont (soit 4000 francs par mois) qui permettait à la fin de la période chômage d'avoir un pont de 18 mois.

«Ce projet de loi se veut une alternative à l'exclusion du marché de l'emploi et à l'appauvrissement des demandeurs d'emploi âgés», a souligné Jocelyne Haller (EàG). «Ce projet trop généreux pourrait inciter les employeurs à se déresponsabiliser des seniors avec la conscience tranquille», lui a rétorqué Anna Roch pour le MCG. «Nous devons donner des réponses durables à un problème durable et pas seulement des solutions d'urgence comme dans la Loi Covid», a renchéri Pierre Eckert, député écologiste. Pour la Conseillère d'Etat Nathalie Fontanet, «il faudrait renforcer le maintien dans l'emploi plutôt que de viser une nouvelle politique sociale». L'entrée en matière a été refusée par 52 voix contre 36. ■

JDr

Grève réussie pour le 14 juin



Près de 100'000 femmes et hommes solidaires étaient dans les rues aujourd'hui à l'occasion du 14 juin. Les participant.es à plus de 40 actions et manifestations à l'appel des syndicats et des collectifs régionaux dans tout le pays ont envoyé un message clair: il faut maintenant des progrès en matière d'égalité. Grève féministe – Genève

Mobilisation devant le Grand Conseil vaudois



Le 15 juin, une action conjointe d'une douzaine d'associations cantonales s'est déroulée devant le Grand Conseil vaudois en début de matinée. Objet du grief? L'augmentation de la charge fiscale pour les plus modestes. En octobre 2018, le Grand Conseil avait adopté un certain nombre de mesures fiscales, notamment pour répondre à une initiative demandant une baisse d'impôt pour la classe moyenne. Ainsi, la déduction pour les cotisations de l'assurance maladie est passée d'un forfait de 2200 francs pour tout le monde à un plafond de 3200 francs. Toutefois, un effet pervers s'est introduit dans cette décision, en particulier pour les bénéficiaires de PC, de rente-pont et de subsides élevés d'assurance maladie. La suppression de la déduction de 2200 francs au titre de l'assurance maladie pour les bénéficiaires PC notamment et, ainsi, la diminution de certaines déductions sociales ont entraîné une augmentation très sensible d'impôt pour des revenus très modestes restés stables entre 2019 et 2020. Une motion du député popiste Marc Vuilleumier pour corriger cette injustice et intitulée «Petits revenus et fiscalité: lorsque l'Etat reprend d'une main ce qu'il a donné de l'autre!», était discutée le même jour. A une voix près, elle a été renvoyée au Conseil d'Etat, comme le demandaient les associations, pour rectifier cet effet pervers. Réd. / POP Lausanne

Lettre ouverte à Christian Levrat

OPINION • Acidus, association citoyenne pour la défense des usagers des transports publics basée à Lausanne, a écrit une lettre ouverte à Christian Levrat, ancien Conseiller national socialiste et aujourd'hui Président du Conseil d'administration de La Poste Suisse SA. Les propos reproduits ici n'engagent que leur auteure.

Cher Christian, les défenseurs des services publics de notre pays sont surpris qu'un ancien membre du Conseil national et du Conseil des États, membre ou président de nombreuses commissions de ces deux instances, ex-syndicaliste opposé aux réformes de La Poste et président du parti socialiste pendant 12 ans, reprenne la direction de La Poste.

Toi, Christian, qui as si souvent combattu les réformes de cette institution! Toi qui t'es opposé à la fermeture de plus de 1800 bureaux de poste en 20 ans!

Chacun sait que La Poste rencontre des difficultés – diminution impitoyable, due notamment à la numérisation en cours, au volume des lettres et des opérations de paiement au guichet; augmentation rapide, et même inattendue pendant la pandémie, du commerce en ligne et des colis. Le comportement de la clientèle évolue – à la suite de manipulations des chiffres, des années durant? – et la concurrence augmente inexorablement.

Dans une interview à la RTS du 31 mars 2021, tu parles d'ouvrir le réseau des offices de poste à des tiers. Quels tiers? Se pourrait-il qu'ils soient situés hors de Suisse? Tu annonces aussi ton intention de moderniser La Poste. Qu'entends-tu exactement par moderniser? Tu évoques la stratégie de croissance voulue par le Conseil fédéral. Comment envisages-tu de parler de croissance de La Poste quand une partie de la gauche, gauche à laquelle tu appartiens malgré tout, réclame la décroissance pour l'économie suisse?

Si d'aucuns, bien informés, déclarent que le rôle principal de la poste est de fournir des solutions logistiques aux petites et moyennes entreprises (qui postent 95% des lettres et 93% des colis confiés à la Poste), il est un point qui nous tient à cœur, à nous Acidus, les «petits» de la défense des services publics*: quelle direction, quelle forme vas-tu don-

ner aux «filiales partenaires», censées remplacer les bureaux de poste supprimés, ce bricolage de dernière minute qui fâche la population et sur lequel La Poste comme les médias passent comme chat sur braise? Que feras-tu à mesure que ces filiales fermeront, puisque la loi sur la Poste n'oblige pas à les remplacer?

Autre question des petits usagers que nous sommes: 8400 boîtes jaunes ne sont plus levées le week-end depuis le 4 juin! Que penses-tu de la récente décision de La Poste, appliquée discrètement depuis cette date, de supprimer la relève du courrier déposé dans les boîtes jaunes le week-end, ce dernier n'étant plus relevé que les matins de semaine?

La crédibilité dont tu jouis auprès du personnel de La Poste et ta connaissance de la matière postale te permettront-elles de sauvegarder les emplois du personnel de la Poste? Comment feras-tu pour protéger réellement les salaires?

Faisant fi de tes combats précédents en faveur du service public, vas-tu privatiser Postfinance, comme le souhaite le Conseil fédéral? Si Postfinance devait se voir attribuer un nouveau modèle commercial ou de nouveaux propriétaires, tu dis vouloir préserver les valeurs de ce service universel et de responsabilité sociale. Mais sauras-tu agir sur le Conseil fédéral afin qu'il redéfinisse les objectifs du service public?

Enfin, toi qui ne manques pas de caractère, accepteras-tu de faire appliquer les lignes stratégiques et les objectifs fixés par le Conseil fédéral?

Surtout, évite de faire comme tes nobles prédécesseurs socialistes, élus pour enterrer La Poste et qui, consciencieusement et fidèlement, ont répondu à la demande du Conseil fédéral et du parlement!

Comme nos autorités, nous te ferons malgré tout confiance, car nous n'avons pas le choix... ■

Pour Acidus*,
Nicole Matthey K.



Appel à photos libres de droit

Nous utilisons des photos pour illustrer les articles de notre site. Un avocat a cependant trouvé quelques reproductions d'avant 2016 pour lesquelles nous n'avions pas payé les droits d'auteur. Déjà avant, mais surtout dès cette date, nous ne publions que des logos et des photos pour lesquelles les droits d'auteur nous sont donnés. Nous invitons toute personne solidaire à nous aider en prenant des photos sur toute sorte de thèmes liés aux services publics, dont vous pour-

riez ensuite nous libérer des droits, comme l'eau, la poste, les CFF, l'AVS, la LPP, les transports publics, etc. Contactez-nous!

Assemblée générale

L'AG d'Acidus aura lieu le 24 juin à 19h30 dans la salle Gibraltar de Pôle Sud (Av. Jean-Jaques Mercier 3, Lausanne). Nous parlerons des transports publics gratuits. Vous êtes tous cordialement invités!

Infos sur www.acidus.ch, contact: acidus@acidus.ch

Noms de rues: la guerre des plaques

OPINION • Partie notamment d'une volonté d'assurer une représentation paritaire et non discriminante du féminin et du masculin en termes de reconnaissance historique et sociale, la féminisation de l'espace public tomberait-elle à côté de la plaque? Ou comment conjuguer visibilité des femmes, éthique, devoir d'histoire et de mémoire.

Des jeunes universitaires genevoises se regroupent en 2017 et fondent l'association Escuerda. Celle-ci entend dénoncer le capitalisme, le sexisme, le racisme, «idéologies qui produisent des oppressions systémiques qui régissent... nos sociétés». Ces militantes veulent les combattre et affirment «être à la recherche d'alternatives au système capitaliste, patriarcal et raciste dans lequel nous vivons». Elles projettent des actions pour sensibiliser le public en montrant comment des à priori ont longue vie et perpétuent les discriminations.

7% de femmes, une sous-représentation

Constatant que seuls 7% des noms de rues se réfèrent à des femmes, elles se lancent à la conquête de la «féminisation de l'espace public». Des *commandos* de militantes flanquent les plaques bleues indiquant les noms des rues de plaques fuchsia de leur confection portant le nom de femmes, qu'elles estiment dignes d'être rappelées à notre souvenir. Cette action «100 Elles» interpelle, mais peine à convaincre. Les caractères blancs sur fond rosâtre ne sont d'ailleurs pas très lisibles et la dimension réduite de la plaque ne permet pas vraiment de faire connaître l'œuvre et la personnalité de l'honorée.

Le Conseil Municipal accueille cependant favorablement la proposition de changer des noms de rues qu'Escuerda a déposée en 2017. Séduite par le projet, Jocelyne Haller, députée au Grand Conseil, la soumet à ses pairs et les convainc de donner le feu vert. En 2019, la commission cantonale de nomenclature approuve 10 des 15 noms proposés. La radicale-libérale Lise Girardin obtient ainsi la Place des 23-Cantons et

la libérale Monique Bauer-Lagier une place à Onex. Toujours bonne marraine et de gauche, Jocelyne Haller a fait voter au législatif une motion demandant au Conseil d'Etat de faire le nécessaire dans l'espace de trois ans pour que 100 rues cantonales soient rebaptisées au féminin. Un groupe d'historiennes s'est aussitôt chargé d'établir les biographies de 100 femmes méritant d'être immortalisées.

Sensibiliser aux discriminations endurées

Le but de la «féminisation de l'espace public» étant de sensibiliser aux discriminations subies par les femmes, la pratique genevoise consistant à graver le nom d'une illustre inconnue sur une plaque rate son objectif. Le Canton de Vaud nous paraît opter pour une meilleure solution. Lausanne renomme des artères d'après les dates de revalorisation de la place des femmes, à l'exemple de la «rue du 14 Juin 1981» rappelant l'acceptation de l'article constitutionnel sur l'égalité des sexes. La démarche genevoise soulève d'autres questions.

Selon quels critères les historiennes chargées de rédiger les biographies ont-elles été désignées? Les députées ont-elles ensuite consulté et accepté la liste des noms devant figurer sur ces plaques? Force est de constater que les noms retenus ne correspondent pas à l'intention d'Escuerda, qui affirmait garder au centre de son intérêt les plus démunies. Ici l'on rebaptise les rues de noms de princesses, duchesses, marquises: Maria Sidonia Lenoncourt, Ekaterina Dachkova, Anne de Lusignan. (1).

Figures historiques colonialistes

Alors que d'autres villes suisses se penchent sur

leur passé colonial dans le but de libérer l'espace public d'inscriptions racistes et discriminatoires, le Canton de Genève – féminisation de l'espace public oblige – honore des personnages qui ont contribué à la colonisation du Proche-Orient ou participé à des projets expansionnistes comme les Lusignan. Mais la Ville de Genève ne veut pas rester derrière Neuchâtel ou Zurich et se dit aussi concernée par la problématique. Elle a ainsi mandaté Mohamed Mahmoud Mohamedou, professeur à l'Institut de hautes études

internationales et du développement, pour établir un état des lieux et recenser des cas demandant une modification. Allons-nous vers un re-baptême des rues de Genève? ■

Anna Spilmann

¹ Née à Chypre, dernier bastion des royaumes latins issus des croisades, Anne de Lusignan arriva en 1434 à Chambéry pour se marier à l'héritier de la couronne savoysarde, le duc Louis. La «Princesse du Levant» s'enorgueillit d'être descendante des Rois de Jérusalem. En cette qualité elle acquiert un Saint Suaire. Elle dépense des fortunes pour l'achat d'autres reliques.



Solidarité avec le peuple kurde

MOBILISATION

Une délégation de 70 militant.es internationaux. Dont l'ancien maire de Genève, Rémy Pagani, devait documenter les ingérences de l'armée turque dans le Kurdistan irakien. Tous ont été surveillés et certains refoulés vers l'Europe.

Entre le 7 et le 12 juin, répondant à un appel du Congrès National du Kurdistan (KNK), une plateforme d'organisations indépendantistes kurdes de plusieurs pays, environ 150 personnes, militant.es et élu.es d'organisations, partis politiques et syndicats, activistes pour les droits humains et journalistes de différents pays européens ont voulu se rendre à Erbil, capitale de la région autonome du Kurdistan irakien. Environ 70 délégués internationaux, parmi lesquels le sénateur français Pierre Laurent (PCF), Rémy Pagani, député au Grand Conseil genevois et encore Maja Hess, membre d'une ONG de Zurich, ont réussi à passer les obstacles dressés sur le chemin pour empêcher la tenue de cette délégation internationale. Le samedi 12 juin, probablement sous prétexte d'une prétendue participation à des activités d'organisations proches du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), la police fédérale allemande a empêché 27 participants venant d'Allemagne et de Suisse de partir depuis Düsseldorf, avec le même avion que le soussigné. Avec d'autres délégués internationaux, dont 8 venant de Suisse, j'ai réussi à monter dans l'avion à destination d'Erbil. Nouveau coup de filet à l'arrivée, dans la queue pour le contrôle des passeports, la police du Gouvernement régional du Kurdistan (GRK) a sorti une quinzaine de participant.es, en laissant passer d'autres. Les dizaines de personnes refoulées ont été renvoyées par groupes à différentes destinations en Europe. Avec 10 autres délégués Suisses, Allemands, Slovénes, j'ai été renvoyé sur Francfort après une nuit en détention à l'aéroport. Un accueil très touchant d'environ 150 manifestant.es kurdes avec banderoles, drapeaux, chants et



La délégation refoulée par le Gouvernement régional du Kurdistan irakien a été reçue sous les applaudissements à Francfort le 13 juin.

slogans. Au premier rang, un groupe de femmes plus âgées avec leurs costumes traditionnels et une grande banderole, «Halte à l'invasion turque au Kurdistan du Sud».

Attaques turques depuis le 23 avril

En effet, l'objectif de la délégation internationale était de visiter et récolter des témoignages dans les villages et les camps de réfugiés situés au Nord du Kurdistan irakien, dans une zone proche de la frontière avec la Turquie. La région est soumise à de lourdes attaques de l'armée turque depuis le 23 avril de cette année. Commentant un bombardement par

un drone turc qui a tué trois civils et fait de nombreux blessés le 5 juin dans le camp de réfugiés de Makhmur, le président Erdogan avait déclaré que ce camp de réfugiés est «un incubateur de terroristes». Le camp, géré par l'UNHCR abrite 13'000 Kurdes qui avaient fui le Kurdistan turc pendant la guerre sanglante menée par l'armée turque au Kurdistan turc au milieu des années nonante.

Visiblement le GRK ne souhaite pas de témoins de la sale guerre menée par l'armée turque contre les Kurdes sur le territoire irakien contrôlé par le parti kurde PDK de Netchirvan Bar-

zani. Les délégués qui avaient réussi à sortir de l'aéroport ont ensuite été bloqués dans un hôtel d'Erbil jusqu'à mardi, quand la quarantaine de délégués restants a pu se rendre dans la capitale de la partie méridionale du Kurdistan irakien, Sulaymaniya, bien éloignée de la région sous attaque turque et sous contrôle de l'autre parti nationaliste kurde d'Irak, l'UPK de Jalal Talabani.

Il faudra trouver des moyens de développer la solidarité politique européenne avec les luttes de résistance de toutes les composantes du peuple kurde, dont le droit à l'autodétermination est systématiquement et histori-

quement nié à la fois par les quatre Etats dans lesquels il vit (Turquie, Irak, Iran, Syrie) et par les grandes puissances, en premier lieu occidentales, trop intéressés à ménager leurs intérêts dans la région. Environ 8% de tout le pétrole irakien est extrait de la région kurde sous le contrôle du PDK. Il est exploité en bonne partie par des compagnies internationales et exporté vers la Turquie. La Turquie en pleine phase d'expansion sur les territoires anciennement ottomans, est financée par l'Europe pour faire barrage à l'afflux en Europe de réfugiés du Moyen-Orient et d'Afrique. Dans le même temps, elle «produit» des centaines de milliers de réfugiés qui fuient les guerres qu'elle mène contre le peuple Kurde en Turquie, en Syrie et maintenant aussi en Irak. Les USA, l'Europe, la Suisse et Israël livrent depuis longtemps à la Turquie, membre de l'OTAN, les avions, les tanks, les canons, les munitions et les drones qui servent à mener les guerres turques.

Ces conflits menés par la Turquie contre les Kurdes font partie des guerres conduites, souvent indirectement, par les pays riches occidentaux contre les populations les plus pauvres de la planète se trouvant aux frontières des Forteresses européennes et étasuniennes, en d'autres termes aux marches des empires néocoloniaux occidentaux.

La Solidarité internationale et anticoloniale est plus nécessaire que jamais! ■

Tobia Schnebli, représentant du Parti du Travail dans la «Délégation pour la paix et la liberté»

Manifestation de solidarité avec la résistance du Peuple palestinien à Lausanne le samedi 19 juin, 15h place Riponne

L'impôt sur les multinationales a du plomb dans l'aile

TAXATION • A peine annoncée, l'inoffensive taxe mondiale sur les profits des très grandes entreprises est attaquée de toutes parts. Des paradis fiscaux européens, Irlande en tête, s'y opposent, tandis que les Britanniques veulent épargner la City.

À ce train-là, la taxe minimale sur les profits des multinationales se résumera à un éphémère coup de communication. Seulement quelques jours après son annonce en grande pompe par les ministres des Finances des pays du G7, son avenir est plus qu'incertain. Déjà, parce qu'elle est censée reposer sur un consensus afin de faire l'objet d'un accord international et que, en Europe, l'Irlande organise la fronde. Son ministre des Finances, Paschal Donohoe, a déjà prévenu qu'il allait défendre «la compétition fiscale légitime». Ce pays au taux d'imposition symbolique sur les bénéfices des entreprises de 12,5% - le plus souvent, dans les faits, inférieur à 1% pour les multinationales, on se souvient du 0,005% d'Apple - ne veut pas renoncer à son modèle pour attirer les sièges des entreprises, au détriment de tous ses voisins européens. Si l'Irlande est un paradis fiscal si accueillant malgré ce taux vitrine de 12,5%, c'est qu'elle permettait, jusqu'à fin 2020, de créer des structures hybrides, un pied à Dublin, l'autre aux Bermudes ou aux Caïmans, pour échapper à tout impôt. C'est ainsi que les trésors de guerre des

Gafam ou des Big Pharma se sont accumulés dans ces petites îles des Caraïbes, après être passés par l'Irlande où transitent les profits mondiaux. L'île offre aussi désormais une exemption de taxe sur les revenus liés à la propriété intellectuelle, permettant de nouveaux montages fiscaux toujours plus ingénieux. La filiale de Microsoft à Dublin a ainsi déclaré plus de 260 milliards d'euros (315 milliards de dollars) de profits en 2020, transférés sans payer le moindre impôt aux Bermudes, selon le *Guardian*.

Un impôt dont la portée reste symbolique

Dans sa croisade contre cette taxation mondiale, l'Irlande peut compter sur les plus modestes paradis fiscaux d'Europe de l'Est qui ont suivi sa voie, comme la Hongrie de Viktor Orban ou la Pologne, qui cherchent à attirer les groupes allemands en baissant leur taxation sur les entreprises. Plus étonnant, un pays du G7 vient aussi d'enfoncer un clou dans le cercueil de cet impôt qu'il a lui-même négocié. Le ministre britannique des Finances, Rishi Sunak, fait d'ores et déjà pression pour que la City de Londres en

soit exemptée, cédant au lobbying des grandes banques, HSBC en tête. D'autres éminents paradis comme Singapour ont fait part de leur désaccord. La Chine, de son côté, refuse qu'on mette le nez dans sa politique fiscale. Enfin, les pays africains, qui ne profiteraient en rien de cette taxe et sont globalement exclus des négociations, sont légitimement frileux.

À l'inverse, les Pays-Bas, spécialisés dans l'exemption fiscale des revenus sur la propriété intellectuelle, certainement rassurés par la portée purement symbolique dès l'origine de cet impôt, ne s'opposent pas aux négociations. Il faut rappeler que les bases posées pour cette taxation sont tellement bancales qu'une centaine de multinationales seulement pourraient être concernées, selon les premières estimations. Ainsi, seules les entreprises dont les marges sont supérieures à 10% seraient ciblées, et seulement 20% des bénéfices supérieurs à cette marge seraient taxés à 15%. Un véritable permis de continuer à frauder les administrations fiscales des différents pays, puisque l'impôt moyen sur les bénéfices tourne autour de 2% dans le monde - il était de

40% en 1980. Preuve de l'inefficacité de cette taxation telle qu'elle est pour l'heure définie: de nombreux géants du numérique en seraient exemptés, alors qu'ils étaient pourtant les premiers ciblés. Tesla, Twitter ou Uber, par exemple, ne rentrent pas dans les cases, tout comme Amazon. Le géant du e-commerce a beau réaliser près de 50 milliards d'euros de profits par an rien qu'en Europe, sa marge bénéficiaire tourne autour de 6% du fait de sa politique tarifaire agressive et des frais de logistique. Ses milliards resteront donc à l'abri au Luxembourg.

Les pays riches, dans le cadre de l'OCDE - donc en excluant encore les pays en voie de développement -, se réuniront à nouveau les 9 et 10 juillet à Venise pour avancer sur les négociations. Ils devront se mettre d'accord sur les deux piliers: la base taxable et le taux, ainsi que sur les exemptions. Et l'optimisme n'est guère de mise. La Sérénissime a toutes les chances d'être le théâtre d'un nouveau drame et que cet impôt soit retrouvé mort à Venise. ■

Pierric Marissal

Paru dans *L'Humanité*

Contradictions économiques de la droite dure

EUROPE • Un rapport analyse et compare les propositions économiques des principaux partis de l'extrême droite dans l'Union européenne.

« Je veux qu'ils parlent tous les jours de racisme: si la gauche se concentre sur les questions de race et d'identité et nous sur le nationalisme économique, nous écrasons les démocrates. » Telle est la confession faite par Steve Bannon au journaliste d'American Prospect Robert Kuttner, en pleine campagne présidentielle de son patron de l'époque, Donald Trump. Simpliste, oui. Mais un bon résumé de la stratégie d'une extrême droite mondialisée. Parler de «l'immigrant qui prend votre emploi», tout en adoptant les postulats du patronat sur le licenciement libre, prétendre à un faux protectionnisme alors que vous rencontrez des fonds d'investissement étrangers pour leur assurer le champ libre en cas de victoire aux élections, proposer des réductions d'impôts qui touchent les revenus les plus élevés et diaboliser les dépenses publiques, tout en promouvant la santé, l'éducation et les retraites privées. Cet appât n'est pas seulement lancé à la gauche, comme le dit Bannon, mais aux électeurs de toutes sortes.



Le rapport analyse les tendances et contradictions des programmes économiques de dix partis européens d'extrême droite, dont La Ligue (Italie) de Matteo Salvini.

Radio Alfa

Haine et néolibéralisme

Discours haineux lors des rassemblements et mesures néolibérales figurent dans les programmes de tous les partis d'extrême droite en Europe. Cela pourrait être un résumé rapide du rapport *Le programme économique antisocial de la nouvelle droite européenne*, réalisé par le journaliste Ángel Ferrero et l'économiste et membre du séminaire d'économie critique TAIFA Iván Gordillo. Un document dans lequel ils ont analysé les programmes économiques de dix partis européens ayant une représentation parlementaire: Rassemblement national (France), Ligue (Italie), Parti de la liberté d'Autriche (FPO), Alternative pour l'Allemagne, Intérêt flamand (Belgique), Fratelli d'Italia, Démocrates suédois, Droit et justice (Pologne), Fidesz (Hongrie) et Vox.

Ce ne sont plus des partis minoritaires. Ils obtiennent des postes dans des pays comme l'Espagne, concourent pour la présidence dans d'autres comme la France et gouvernement en Pologne ou en Hongrie. Leurs discours économiques sont fondés sur le «il n'y en a pas assez pour tout le monde», ce qui, selon le député européen en prologue du rapport, Miguel Urbán, repose sur des politiques d'austérité qui, au-delà des coupes et des privatisations qu'elles entraînent, «favorisent les mécanismes d'exclusion qu'Habermas a définis comme caractéristiques d'un chauvinisme du bien-être concentrant la tension latente entre le statut de la citoyenneté et l'identité nationale». Selon le militant espagnol, ces politiques économiques sont liées à une propagande de recouvrement de la souveraineté avec contrôle des frontières. Ainsi «l'agitation sociale et la polarisation politique causées par les politiques néolibérales de pénurie sont canalisées par le maillon le plus faible (le

migrant, l'étranger ou simplement "l'autre"), exonérant ainsi les élites politiques et économiques, qui sont réellement responsables du pillage». Ou expliqué d'une autre manière: s'il n'y a pas assez pour tout le monde, c'est qu'il y a trop de gens. «Une ligne mince qui relie l'imaginaire de l'austérité à celui de l'exclusion», déplore Urbán.

En outre, Ferrero souligne qu'en ce qui concerne la question du travail, les proclamations de ces partis sont fondées sur la concurrence. En particulier «après l'incorporation depuis des décennies de femmes et d'immigrants, dans un marché du travail de plus en plus féroce et déréglementé, ou plutôt réglementé en faveur du capital». La peur du déclin social sous-tend également cette compétition entre les classes moyennes.

Régressivité et tapis rouge pour les entreprises

La fiscalité est l'un des principaux champs de bataille du néolibéralisme et l'extrême droite a clairement choisi son camp. Les programmes analysés promeuvent des réductions d'impôts. Or contrairement à ce que l'on entend dans leurs rassemblements, elles ne sont pas destinées à la classe ouvrière, mais aux hommes d'affaires et aux hauts revenus. L'analyse montre comment tous les partis proposent des systèmes fiscaux plus régressifs, comme le taux fixe sur le revenu (15% de La Liga, 16% de Fidesz ou 20% de Vox), qui favorise clairement les hauts revenus et charge d'un coup la progressivité des systèmes fiscaux. Pour les entreprises, toutes facilités. L'extrême droite hongroise a en effet transformé le pays en paradis fiscal en abaissant l'impôt sur les sociétés à 9%.

L'extrême droite polonaise emprunte le même chemin. Les deux partis italiens encouragent les mesures qui profitent directement aux fraudeurs fiscaux, comme les amnisties fiscales ou la suppression de la limite d'utilisation de l'argent liquide.

Tous ces partis sont ouvertement favorables à la promotion de l'entreprise privée dans tous les secteurs par le biais d'incitations, de subventions et d'allègements fiscaux, ainsi que de modifications de la réglementation pour surmonter les restrictions européennes.

Sur le marché du travail, certaines de leurs propositions de libéralisation sont déjà visibles dans la pratique là où ils gouvernent. Ainsi la «loi sur l'esclavage» du Fidesz en Hongrie ou les contributions proportionnelles aux bénéfices des entreprises imposées par le parti Droit et Justice en Pologne. Quatre partis sur les dix analysés mentionnent expressément la priorité d'embauche des travailleurs nationaux sur les travailleurs étrangers: Vox, Rassemblement national (France), Frères d'Italie et Intérêt flamand (Belgique).

Modèle économique

A ce stade, il semble y avoir un dilemme et deux blocs différents peuvent être vus. D'un côté, les partisans du protectionnisme et du développement du marché intérieur: La Ligue (Italie), le Rassemblement national (France) et Vox. De l'autre, les défenseurs du marché libre et des incitations aux investissements directs étrangers: Alternative pour l'Allemagne (moins d'intervention de l'Etat dans l'économie), Fidesz (Hongrie), Parti de la liberté d'Autriche, Intérêt flamand (Belgique).

Certains tombent dans l'incon-

gruité de vendre dans leurs programmes les deux côtés simultanément: les Frères d'Italie défendent un plus grand investissement public et une protection contre la concurrence internationale et l'attraction des investissements étrangers. Il en va de même pour le parti polonais, qui défend le marché libre mais est autocentré dans son développement. «Certains se présentent comme plus protectionnistes que d'autres, qui défendent ouvertement des réformes favorisant le libre marché», explique M. Ferrero, «mais un examen plus attentif révèle que les propositions des premiers sont irréalistes et contredisent d'autres mesures qu'ils proposent eux-mêmes», ajoute-t-il. En référence à ces contradictions, Ferrero présente un autre problème: «Cela n'est guère transcendant, car honnêtement, qui lit les programmes économiques? Presque personne».

Discours identitaires xénophobes

Relativement à cette incongruité entre le protectionnisme et le marché libre, le député européen et militant d'Anticapitalistas Miguel Urbán affirme que «les mesures protectionnistes de l'extrême droite ont tendance à être plus déclaratives qu'efficaces, correspondant à une campagne de propagande calculée». Urbán explique que ce double discours peut être dû à une dispute entre des secteurs des classes dominantes et à la tentative de récupérer cette domination dans une clé nationale qui leur a toujours appartenu. Pour ce faire, l'eurodéputé estime que l'extrême droite «doit se doter d'une base sociale qui lui permette de manœuvrer au sein du capitalisme mondial». C'est là qu'interviennent les discours identitaires xénophobes: «Ils utilisent l'Etat pour dissocier la classe ouvrière entre les "natifs"

et les "migrants", entre les personnes qui ont le droit d'être protégées et celles qui représentent une menace».

Pratiquement tous préconisent un Etat plus petit. Réduction des dépenses publiques, réduction de la dette extérieure et du déficit. Tout à fait en phase avec les mesures des partis néolibéraux. «Ils défendent une cure d'amalgamation de l'Etat, en soulignant dans leur propagande les subventions de certains programmes publics d'éducation ou d'intégration, et les abus qui se sont parfois produits», explique Ferrero. «Mais ils sont silencieux dans d'autres domaines et, surtout, ils demandent d'augmenter, et pas qu'un peu, les budgets de la défense et des forces de police», regrette-t-il.

Radicalisation

Lors des élections de la Communauté de Madrid, nous avons pu voir comment le simplisme des messages et la guerre culturelle ont été les principaux axes de la campagne du Parti populaire et de Vox. «Le trumpisme d'Ayuso (PP) peut être un bon terrain d'entente entre les deux forces», explique Urbán, qui croit qu'à l'approche de la possibilité d'un gouvernement PP-Vox, «la polarisation dans les cadres les plus identitaires des guerres culturelles sera renforcée et ils se rapprocheront dans leurs propositions économiques. La pression de Vox favorisera une radicalisation des propositions néolibérales du PP». Ce rapprochement entre l'extrême droite et les conservateurs a été constaté dans presque tous les pays européens. Une chose qui, selon Ferrero, «était prévisible si l'on se souvient de l'évolution des fascismes historiques».

Yago Álvarez Barba
Paru dans *El Salto* en CC

GaucheBdo a besoin de votre soutien!

CCP: 12-9325-6

La Polynésie et les essais nucléaires

LIVRE • Les conséquences sanitaires et environnementales des essais nucléaires français dans le Pacifique ont longtemps été gardées sous silence par l'Etat français. C'est ce mensonge sur des essais «toxiques» que démontent les auteurs d'un livre.

«Le livre qui fait l'effet d'une bombe», titrait la chaîne Outre-mer Première. Il déroule les résultats d'une enquête de plus de deux ans. Sébastien Philippe, spécialiste du nucléaire militaire, enseignant-chercheur à l'université américaine de Princeton et à Sciences-Po Paris, et Tomas Stadius, journaliste, collaborateur du média d'investigation *Disclose*, ont été sur place, ils ont recueilli les témoignages de victimes (sur)vivantes. Ils ont compulsé plus de 2 000 pages de documents et d'archives déclassifiées par l'armée française en 2013.

Comparaisons avec Hiroshima, Fukushima ou Tchernobyl

Ils ont effectué des centaines d'heures de calculs et de modélisations. Résultat: les rapports existants contiennent de nombreuses inexactitudes. Les effets de la contamination ont été minimisés, voire occultés. Les auteurs ont pu établir des comparaisons avec les doses relevées à Hiroshima, Fukushima ou Tchernobyl! «Le mensonge fait partie de l'héritage des essais nucléaires depuis le premier jour», écrivent-ils. Les retombées des explosions ont tout contaminé sur leur passage.

Les habitants et les territoires ont été exposés au moins 297 fois à d'intenses niveaux de radioactivité. Mais, les autorités militaires ont persisté à présenter ces tests comme «propres» et «sans conséquence pour la santé» des Polynésiens. Il fallut attendre 2016 pour que la France, par la voix du président François Hollande, admette un «impact» de ces essais sur l'environnement et la santé. Malgré cela, les autorités ont continué à en minimiser les conséquences.

Un lien de causalité difficile à démontrer

L'Association des vétérans des essais nucléaires et Moruroa e tatou («Mururoa et nous») dénoncent l'ignorance dans laquelle ils ont été tenus. Les victimes peinent à démontrer un lien de causalité entre leur maladie et les retombées des explosions et des radiations. Une bonne partie d'entre elles demeurent exclues des procédures d'indemnisation.

L'étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) du 18 février dernier, commandée il y a huit ans par le ministère de la Défense, conclut que les «liens entre les retombées des essais

atmosphériques et la survenue de pathologies radio-induites sont difficiles à établir, faute de données fiables sur la contamination des archipels».

Mururoa à l'origine d'un cluster de cancers

Pourtant, selon l'enquête documentée de *Toxique*, 110 000 personnes ont potentiellement été touchées par le nuage atomique qui a touché, en 1974, dans le plus grand secret, jusqu'à Tahiti. Le Centaure, nom du 41e essai nucléaire atmosphérique, effectué le 17 juillet 1974 depuis l'atoll de Mururoa, situé à plus de 1000 kilomètres de Tahiti, a été un échec. Le champignon atomique s'est élevé moins haut que prévu (5200 mètres au lieu de 8000 mètres), mais, surtout, il n'a pas pris la direction prévue par les autorités françaises; 42 heures plus tard, il enveloppait l'île de Tahiti, dont Papeete, les îles Sous-le-Vent et les îles Gambier, là où, précisément, a été mis en évidence un cluster de cancers thyroïdiens. ■

Latifa Madani

Paru dans *L'Humanité*

Sébastien Philippe et Tomas Stadius, *Toxique*, PUF, 192 pages



Photo de l'essai nucléaire Licorne du 3 juillet 1970 sur l'atoll de Mururoa en Polynésie française.

Pierre J.

Luisa Carnés, la voix des ouvrières espagnoles

LIVRE • Dans «Tea Rooms», l'écrivaine et journaliste communiste observe les inégalités et la montée de la colère sociale dans le Madrid des années 1930.

C'est un roman documentaire d'une étonnante modernité, le récit d'une prise de conscience individuelle et de l'émancipation collective des femmes espagnoles dans les années 1930. À Madrid, la jeune Matilde se présente sans grand espoir à un test pour décrocher un poste de mécanographe. Dehors, se presse une cohorte de femmes de tous âges, attirées par la même petite annonce. En rentrant dans le logement qu'elle partage avec sa mère et ses frères et sœurs, Matilde s'offusque de la lettre d'un soi-disant employeur qui lui réclame une photographie, pensant profiter de sa crédulité et de sa détresse. «Tu ne vois

pas que ce M. F. international cherche une fille pour tout» rétorque-t-elle à sa mère, qui l'encourage à accepter. Après des recherches infructueuses, elle trouvera un emploi dans un salon de thé-pâtisserie, une ruche où s'affairaient de nombreuses employées sous le regard sévère de la responsable, gardienne de la division des tâches et d'une stricte hiérarchie.

Un étonnant roman-reportage

Depuis cet observatoire privilégié, Matilde détaille le ballet des clients alléchés par les beignets et les tartellettes, écoute les conversations de ses collègues, aiguise son regard critique

sur les inégalités sociales. «La vendeuse, dans son uniforme, n'est rien de plus qu'un appendice du salon, un appendice humain très utile», relève Matilde, esquissant de brefs portraits des employées. Il y a Esperanza, 50 ans, la femme de ménage «sale, bourruée et grossière», veuve d'un militaire qui s'est pendu; Laurita, la filleule du patron, dont les formes rondes cachent un drame; Marta, petite souris maigre qui vole des brioches qu'elle mange en cachette dans les toilettes et finira par être mise à la porte pour avoir caché une peseta dans sa culotte. Cet univers feutré, où les clients viennent autant pour se

montrer que pour le réconfort procuré par la crème et du sucre, n'est pourtant pas à l'abri des bruits du dehors. Alors que gronde la révolte des ouvriers et syndicalistes, des voix de femmes s'élèvent pour réclamer l'égalité, l'accès à l'éducation, le droit d'avoir un autre avenir que le mariage ou la prostitution.

Écrit entre 1932 et 1933, *Tea Rooms (femmes ouvrières)* est le livre le plus connu de Luisa Carnés, romancière et journaliste autodidacte, membre du Parti communiste espagnol. Née en 1905, elle a été ouvrière dès l'âge de 11 ans et a travaillé dans un salon de thé qui lui a donné la

matière de cet étonnant roman-reportage. En raison de ses engagements politiques pendant la guerre civile, elle a dû s'exiler au Mexique, où elle est morte en 1964. Invisibilisée par la censure franquiste, elle est aujourd'hui reconnue comme une voix qui compte dans l'histoire littéraire espagnole. Grâce aux éditions la Contre Allée, les lecteurs français découvrent aujourd'hui son talent, ses combats et sa saine colère. ■

Sophie Joubert

Paru dans *L'Humanité*

Luisa Carnés, *Tea Rooms*, traduit de l'espagnol par Michelle Ortuno, éditions la Contre Allée, 254 pages.

La santé pour se réappropriier le travail

LIVRE • Dans son ouvrage, Guillaume Tiffon, maître de conférences en sociologie à l'université d'Evry-Paris-Saclay et chercheur au Centre Pierre-Naville, analyse les phénomènes de souffrance au travail et la multiplication des risques psychosociaux.

À travers le cas de cadres-chercheurs d'une grande entreprise publique dans la région parisienne, il montre la façon dont les organisations contemporaines du travail désarticulent l'activité, l'émettent, la dispersent, créant des disjonctions, des écarts que les salariés peinent de plus en plus à combler, entre ce qu'ils attendent de leur travail et ce qu'ils en retirent, concrètement, en termes de reconnaissance et de valorisation de leur engagement. En montrant les mécanismes, souvent imperceptibles, qui sont au fondement des maux dont souffrent aujourd'hui nombre d'hommes et de femmes en raison de leur activité professionnelle, il rejoint les conclusions de nombreux sociologues du travail. Il

démontre que ce qu'il faut prioritairement soigner, ce ne sont pas les individus, mais le travail concret: la façon dont il est organisé, managé, reconnu, mutilé par l'emprise du travail abstrait.

À la racine de tout ce qui s'oppose à la puissance d'agir des travailleurs

L'originalité de cette recherche réside dans le souci, via le concept de «liquidité», de relier ce diagnostic à l'analyse de la forme que prend la domination du capital sur le travail dans la phase actuelle d'accumulation. En reliant les approches analytiques et systémiques, l'auteur estime gagner en cohérence. Il y ajoute le concept de «travail disloqué», proche de certaines notions,

comme celle de «d'injonctions paradoxal», qui renvoient aux formes que revêt l'aliénation capitaliste au sens que lui donne Karl Marx dans ses *Manuscrits de 1844*. L'intérêt de l'ouvrage, sous-titré *Organisations liquides et pénibilité mentale du travail*, est d'engager un débat moins sur l'appréhension des problèmes de santé au travail que sur les débouchés émancipateurs que doit se donner le mouvement de résistance à la montée des risques psychosociaux au travail. La réintroduction de la dichotomie travail concret/travail abstrait permet aux yeux de l'auteur de ne pas limiter l'analyse au niveau de l'organisation, mais de remonter à la racine de tout ce qui s'oppose à la puissance d'agir des travailleurs.

La réappropriation du travail par les salariés ne peut demeurer à l'intérieur même du rapport capital-travail sans le remettre en cause. Pour l'auteur, qui prône ce retour à Marx, ce n'est pas seulement l'organisation du travail qu'il faut repenser, mais plus fondamentalement le régime d'accumulation du capital, «la façon dont il exerce son emprise sur les organisations, assujettit et aliène les travailleurs et maltraite leur activité». ■

Jean-Christophe le Duigou

Paru dans *L'Humanité*

Guillaume Tiffon, *Le Travail disloqué. Organisations liquides et pénibilité mentale du travail*, Le Bord de l'eau, 240 pages.

Une amitié entre exclus de l'Amérique

CINÉMA • Pour son septième film, la cinéaste Kelly Reichardt confirme une œuvre politique et intimiste interrogeant les exclus du capitalisme s'essayant à survivre dans une nation exsangue en mal de mythes fondateurs et de récits collectifs.

Humanistes et empathiques pour ses personnages à la dérive, ses sept longs-métrages réalisés en vingt-six ans le sont. A l'image d'*Old Joy* sur deux amis partis camper le temps d'un week-end, opposant vie adulte et insouciance enfantine. *La dernière piste*, où une caravane de trois familles s'égare en 1845 au cœur d'un désert pierreux aiguisant l'instinct de survie. Le thriller poétique et existentiel *Night Moves* suivant trois éco-activistes radicalisés lancés dans une opération risquée et marqués par une impossibilité de communiquer. Il y eut aussi *Certaines femmes* se faisant le sismographe d'états intérieurs de quatre femmes s'efforçant de s'accomplir dans une bourgade du Montana.

De l'amitié

En exergue de *First Cow*, les mots du poète William Blake: «L'oiseau a son nid, l'araignée sa toile, et l'homme l'amitié». Pour une réalisation pendulant pour sa photo entre les frémissements tour à tour élégiaques et dévastés d'un Terrence Malick, mais sans son lyrisme aérien, et une esthétique picturale façon *National Geographic Magazine* croisée chez le réalisateur mexicain Carlos Reygadas. A 58 ans, Reichardt affectionne toujours autant les langueurs contemplatives de plans fixes cristallisant une amitié pure entre deux êtres que tout aurait pu séparer.

Simple, lent et poignant, mais en mode mineur face à certains fleurons de la filmographie de l'Américaine, le récit est celui d'une amitié entre un humble cuisinier expérimenté et mélancolique, solitaire et timide, Cookie Figowitz (John Magaro) travaillant pour une bande de trappeurs



Alcuntant des histoires minuscules, *First Cow* pose une atmosphère de conte avec la nature et l'amitié en son centre.

Allyson Riggs

qui se dirige vers l'Ouest et un immigré chinois (Orion Lee) qu'il découvre nu comme un ver, puis cherchant aussi à faire fortune. Une amitié dénuée de tout esprit de compétition et rivalité. Leur rapport se place sous le signe de l'égalité. Qui n'épargne ni ne privilégie personne. Leur attachement réciproque peut être vu comme une forme d'«égalité dans la différence» en toute complixité. Partant, on songe aussi à Cicéron: «Car l'amitié se glisse, je ne sais pas comment, dans toutes les existences et ne permet jamais qu'une vie s'organise sans elle.» (*De l'amitié*).

Comme souvent chez la cinéaste, la fable se déroule dans l'Oregon.

Depuis *Wendy et Lucy*, les retrouvailles, le temps d'une excursion en forêt, de deux vieux amis aux parcours de vie séparés depuis longtemps, elle ne cesse d'arpenter cet Etat, dont elle figure, telle une peintre terrienne, paysages et rudesse. Nous sommes en 1820 aux temps des pionniers. Les deux compères s'associent dans une petite entreprise, et séduisent gustativement les trappeurs du lieu grâce à la fabrication de gâteaux rudimentaires. Ils sont réalisés par un ingrédient secret: le lait volé nuitamment à un bovidé. La vache est la première introduite sur le territoire, propriété exclusive d'un riche proprié-

taire terrien britannique (Toby Jones) qui en tirera ombrage.

Sensorialité

Nulle surprise donc à ce que l'opus débute de nos jours par une fouille aléatoire menée par une jeune femme. Elle met au jour deux squelettes placés côte à côte. Un procédé scénaristique de record au présent convoqué autrefois, à sa manière singulière très blockbuster, par James Cameron pour son *Titanic*. Il y a toujours chez la réalisatrice ce fond d'humanité déclassée, dépossédée de presque tout. Avec empathie et tendresse, elle filme un retour aux gestes archaïques les plus élémentaires, la

cueillette des champignons en forêt, la traite de la vache.

Dans ce film tiré d'un roman de Jonathan Raymond, *The Half-Life*, qui a participé au scénario, tout semble convoqué pour aiguïser les sens et travailler les portes de la perception. Les dialogues sont épurés, quasi chuchotés comme parfois chez Godard. Les hommes en viennent souvent aux mains dans des échanges brefs et frustrés. La nuit et son passage aux premières heures de l'aube se traduisent en teintes sourdes, posant un tableau à la fois crépusculaire et emplis d'espérances du dénuement à l'ère préindustrielle.

Excellente directrice d'acteurs, Reichardt confirme son talent à insuffler un sentiment de véricité et de vie foisonnante. Ceci en rehaussant une intrigue tenue d'acteurs hors pair. En témoignent notamment les présences croisées dans les seconds rôles de René Auberjonois, acteur fétiche de Robert Altman, jouant un reclus. Quant à lui, Ewen Bremner excelle sous les traits d'un militaire écossais fanfaron. Et Tom Jones incarne avec justesse l'aristocrate, sans verser dans la caricature.

Les réalisations de la cinéaste sont empreintes d'une atmosphère éthérée, voisine du songe éveillé. Dans le précieux partage d'un pur espace-temps, *First Cow* fait preuve d'une dimension tragique d'autant plus notable que s'adossant à nulle emphase sentimentale. L'opus délivre une idée de ce qui pourrait définir le terme d'«humanité». Simplement, avec l'élégance de le proposer à demimot, de suggérer plutôt que souligner l'humble compagnie de frères humains. Que demander de plus en ces temps troublés et incertains? ■

Bertrand Tappolet

Florilège de portraits et Oskar Kokoschka à Vevey

EXPO • Deux expositions remarquables au Musée Jenisch, dont l'une a pour curateur Frédéric Pajak, artiste, rédacteur et éditeur au regard perçant sur la condition humaine.

D'abord «Portrait, autoportrait». Le commissaire de l'exposition, l'artiste, rédacteur et éditeur Frédéric Pajak a rassemblé, en un choix particulièrement pertinent, plus de 200 œuvres sur papier, de différentes époques, faisant appel à diverses techniques, et aux thèmes variés. Ces œuvres dialoguent entre elles au-delà des siècles.

L'art du portrait est très ancien. En témoigne un masque funéraire du Fayoum, datant de l'Égypte romaine. Comme le dit bien Frédéric Pajak: «Un portrait nous parle du sujet, de sa subjectivité. Il nous montre quelque chose de son âme, quelque chose que la parole ou l'écriture ne peuvent qu'évoquer.» On remarquera donc l'importance du regard, comme dans cette eau-forte de Rembrandt (peut-être un autoportrait) où le personnage paraît hagard. Ou dans le regard intense, qui nous fixe, de l'autoportrait de Rodolphe-Théophile Bosshard. On notera aussi la forte présence, dans les œuvres exposées, des enfants et des vieillards. Ainsi ce paysan âgé au visage très expressif marqué par les rides, dessiné par Albert Anker.

La gravité et le deuil ne sont point absents de certains portraits. En témoignent les bouleversants dessins

de Ferdinand Hodler montrant sa compagne Valentine Vahé-Godel à l'agonie, ou le peintre Varlin sur son lit de mort, par l'écrivain et dessinateur Friedrich Dürrenmatt. L'artiste allemande Käthe Kollwitz, terriblement marquée par la perte de son fils cadet pendant la guerre de 1914-18, montre des femmes affectées par le veuvage ou la misère.

Certains des personnages portraiturés sont des figures célèbres, comme l'écrivain James Joyce saisi par Wilhelm Gimmi, ou Voltaire dans le fameux portrait exécuté par Jean Huber. D'autres sont des inconnus. D'autres encore des amis de l'artiste, auxquels il se sent lié par des goûts psychologiques communs. C'est ainsi que Hans Bellmer, «artiste dégénéré» selon les nazis, a dessiné l'acteur Michel Simon, qui partageait le même goût de l'érotisme.

On retrouvera de grands noms, tels ceux de Jean-Dominique Ingres, Charles Gleyre, Jean-François Millet, Pierre Bonnard ou encore Giovanni et Alberto Giacometti... Mais l'intérêt de cette très riche exposition est aussi de nous présenter des artistes moins connus, notamment contemporains. C'est surtout le cas dans la deuxième salle. Les œuvres de ces

dernières décennies ont été particulièrement marquées, d'un côté par une tendance à l'expressionnisme, de l'autre par l'hyperréalisme à la Andy Warhol. Signalons un dessin minimaliste de Mix & Remix, dégagant l'essentiel d'un visage en quatre traits. Enfin un portrait inspiré par le surréalisme: dans *Le menuet des poux*, Olivier O. Olivier montre une violoniste aux seins nus promenant son archet sur sa longue chevelure. On le voit, l'exposition *Portrait. Autoportrait* est d'une extrême variété.

Oskar Kokoschka. L'appel de Dresde

La deuxième exposition se décline à l'étage du Musée, lequel renferme, grâce à un legs, la plus grande collection d'œuvres de Kokoschka au monde, comprenant 2300 œuvres! Or, il y a juste cent ans, en 1921, le grand artiste austro-hongrois fut appelé comme professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Dresde. Cette ville, hélas quasi anéantie pendant la Seconde Guerre mondiale, était alors surnommée la «Florence de l'Elbe». Certaines de ses œuvres, de caractère pacifiste, attestent du traumatisme que fut pour lui la guerre de 1914-18, à laquelle il participa dans la cavalerie et où il fut grièvement blessé. Koko-



Rembrandt aux yeux hagards

Rembrandt

schka se révèle à Vevey non seulement comme un puissant coloriste, mais aussi comme un remarquable dessinateur. Notons enfin que son expressionnisme n'est pas toujours violent – comme il l'est par exemple chez Egon Schiele et Ernst Ludwig Kirchner – mais souvent aussi heureux. L'exposition présente notam-

ment une série de splendides aquarelles d'une grande sérénité montrant des jeunes filles ou des enfants. Les huiles et aquarelles de cette période éclatent de couleurs vives et fauves. ■

Pierre Jeanneret

«Portrait, autoportrait» et «Kokoschka. L'appel de Dresde», Musée Jenisch, Vevey, jusqu'au 5 septembre.